



UMS Randonnée Pédestre « Sentiers Nature »,
40 rue de l'Orme au Charron
77340 Pontault-Combault.
Tel : 09 79 17 50 92
umspc.randonnee@gmail.com

NOTICE D'INFORMATION

Pontault-Combault le 01 juin 2025

Mini séjour de 3 jours de randonnées (du 07 au 09 octobre 2025) 2 nuitées à La Chapelle – Ardennes

Le séjour est ouvert aux adhérents de l'Association Sentiers Nature, inscrits à l'activité de randonnée pédestre.

Nombre de participants : 25 au minimum, 29 au maximum

Dates : du mardi 07 au jeudi 09 octobre 2025

Déplacements : voitures personnelles

Responsable de l'organisation du séjour : Pascal PANOSETTI - **adresse :** 33 avenue des primevères, 77340 Pontault-Combault

Mobile : 06 88 68 24 75 - **Courriel :** pascal.panosetti@orange.fr

L'organisateur du séjour est le seul habilité à intervenir auprès du personnel ou de la direction de l'organisme en cas de litige ou de réclamation des adhérents

PROGRAMME :

Les participants sont attendus le mardi 07 octobre à 11h00 parking « les ondines » Rue du Château le Duc à Ucimont. Randonnée « Le Tombeau du Géant » de 13,66 km, point de vue exceptionnel sur la Semois, puis départ vers le gîte. Le mercredi 08 octobre randonnée « En passant par le pont suspendu de l'Épine » de 11,15 km puis visite du château fort de Sedan et retour au gîte. Jeudi 09 randonnée « Du Roc la Tour au Tchar Scaille » 12,27 km puis retour vers Pontault-Combault fin du séjour.

HÉBERGEMENT :

L'hébergement sera assuré au gîte SKI CLUB SEDANAIS 85 Grand Rue, 08200 La Chapelle, en demi-pension (dîner). Le petit déjeuner et le pique-nique pour le déjeuner du midi sont à votre charge.

G.P.S : 49°44'45.8"N 5°01'12.1"E - 49.746060, 5.020038

COÛT DU SÉJOUR :

Le coût du séjour est fixé à **95 €** par personne, en demi-pension, en chambre 2, 3 ou 4 lits. Pas de chambre individuelle.

► Ce prix comprend :

- Les dîners et le couchage du 1er jour et deuxième jour.
- La visite du fort de Sedan.
- Les dîners : entrée, plat, salade et fromage et dessert.
- Les draps et papier de toilette fournis.
- Sac poubelle et produit vaisselle
- Le ménage en fin de séjour

► Ne sont pas compris :

- Apéritifs, vins, eau minérale aux repas
- Les petits déjeuners
- Les pique-niques des midis
- Les dépenses personnelles.
- Le voyage, jusqu'à Gîte et les déplacements sur place.

D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».

INSCRIPTIONS :

L'attribution des chambres se fera en fonction des inscrits et des affinités.

ATTENTION : Pas de chambre individuelle.

Les inscriptions sont ouvertes à compter du 1 juin 2025 auprès de Pascal PANOSETTI. **Cette inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 95 € (chèque à l'ordre de « UMS Sentiers Nature »)**

ASSURANCES FACULTATIVES :

Pas d'assurance proposée

PAIEMENTS :

A l'inscription

Date limite de paiement : 30/06/2025

Un paiement unique par chèque : 95 Euros ; encaissement à l'inscription

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de « UMS Sentiers Nature ».

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS :

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité, pour viser à constituer le nombre minimum de véhicules.

Déplacement Pontault-Combault / La Chapelle d'environ AR d'environ 540 km + trajets sur place.

DIVERS :

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées. Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.